Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 49 (1957)
Heft: 1

Artikel: Libéralisme et planisme aux Etats-Unis
Autor: Rimensberger, E.-F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384993

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

portionnellement, a le plus augmenté est celle provenant des maladies de la peau, le nombre de celles-ci s'étant accru dans une forte mesure. Outre les eczémas dus au ciment qui ont triplé, les lésions provoquées par les solvants et la térébenthine ont fortement contribué à cette augmentation. Cette évolution s'explique par l'activité qui règne dans l'industrie du bâtiment et du génie civil et l'emploi de plus en plus répandu des solvants. Pour les intoxications chroniques, on constate aussi un accroissement notable de la charge, quoique le nombre des cas ait quelque peu diminué.

Pour terminer, relevons que si le développement de la technique pose sans cesse de nouveaux problèmes aux chefs d'entreprises et aux cadres, celui de la lutte contre les maladies professionnelles reste au tout premier plan et appelle une attention sans cesse en éveil.

Libéralisme et planisme aux Etats-Unis

Par *E.-F. Rimensberger*

I

Il y a quelques années, alors que l'occasion m'a été offerte de me rendre aux Etats-Unis, je me suis demandé si je ne ferais pas mieux de prendre le poste d'attaché social à Londres. A ce moment, un gouvernement travailliste était au pouvoir. Des transformations que l'on disait « profondes » et « décisives » étaient en cours; on avait lieu de penser que les expériences qui s'engageaient donneraient une réponse à la question qui préoccupait alors les esprits: une économie largement dirigée est-elle compatible avec la démocratie et peut-elle lui être profitable? Je suis maintenant très satisfait d'avoir jeté mon dévolu sur les Etats-Unis. En Grande-Bretagne, sur les plans économique et social, les fronts sont stabilisés. Les conflits d'idées ont dégénéré en une « guerre de tranchées » qui a des effets paralysants sur le moral et sur l'économie de la nation. Comme dans d'autres pays européens, thèse et antithèse s'opposent sans nuance. On paraît être encore très éloigné d'une synthèse constructive.

Aux Etats-Unis, en revanche, tout est mouvement et devenir. L'action n'est pas entravée par des « objectifs finals », des considérations idéologiques et des chimères. Le pragmatisme l'emporte, c'est-à-dire une philosophie qui juge les choses selon le critère de l'utilité. Le regard est dirigé sur la réalité présente et non pas sur des « lendemains qui chantent » ou sur quelque autre « paradis » futur... Aux Etats-Unis, personne ne tient rien pour définitif; les choses sont considérées dans leur mouvement. La vérité naît de l'erreur. On ne craint pas de se tromper. Si l'on se trompe, on l'avoue et l'on recommence, en tâchant de faire mieux.

II

En d'autres termes, les Américains, si l'on fait abstraction d'une petite minorité politique sans importance et d'une poignée d'intellectuels qui vivent avant tout d'idées importées d'Europe, sont consciemment et ouvertement partisans du capitalisme libéral. Cette remarque vaut pour les syndicats comme aussi, depuis quelque temps, pour les porte-parole des tendances socialistes ou socialisantes (dans la mesure où ces termes ont un sens aux Etats-Unis). Mais alors, rétorquera-t-on, comment se fait-il que ce soit dans ce pays que les grèves — qui durent parfois des années — battent tous les records? Pourquoi les syndicats et les démocrates combattent-ils si résolument les monopoles, les trusts et les cartels? La réponse est simple. Cette lutte n'est pas dirigée contre le capitalisme en soi, mais contre une certaine forme rétrograde du capitalisme, contre ce que l'on pourrait appeler le « planisme du profit », contre un « dirigisme des intérêts privés », que l'on repousse au même titre que les excès d'un planisme étatique.

Une intéressante controverse, qui a opposé récemment le président de la Fédération des industriels et G. Meany, le président de l'Union syndicale américaine A. F. L.-C. I. O., illustre bien ce comportement. Les deux adversaires n'ont pas tenté de concilier leurs vues; la discussion n'a abouti à aucun résultat concret. Le leader du patronat et celui des travailleurs sont demeurés chacun sur leurs positions. Le porte-parole des syndicats a dénoncé les tentatives monopolistes des entrepreneurs aussi vigoureusement que le représentant de l'industrie a insisté sur les dangers du « Labor monopoly », c'est-à-dire du « monopole de la main-d'œuvre » que détiendraient les syndicats. Malgré cela, tous deux ont reconnu que travailleurs et employeurs ont quelque chose de commun et, comme l'a dit Meany en conclusion de son discours: « Nous aimons les uns et les autres notre manière de vivre, le fait que nous pouvons nous rencontrer en hommes libres. Nous aimons le système de la libre entreprise qui permet, en contrepartie du capital investi, des syndicats libres et des bénéfices. » Georges Meany, et quinze millions de travailleurs syndiqués avec lui, sont persuadés que « sous un autre système, quel qu'il puisse être, l'existence de syndicats libres n'est pas possible ». Dans un autre ordre d'idées, Meany déclarait récemment: « Nous ne sommes pas seulement partisans de la liberté politique, mais aussi de la liberté économique dans le cadre du régime de la libre entreprise... Je crois que l'entrepreneur a le droit de revendiquer la gestion de son affaire. Mais si je crois vraiment à ce que je dis en ma qualité de représentant de travailleurs libres, des divergences de vues subsistent-elles entre nous? Oui. Mais elles portent uniquement sur la répartition des richesses produites par l'entreprise entre le capital et le travail. Je suis persuadé que les industriels et

les ouvriers américains sont suffisamment intelligents pour être à même de résoudre ce problème à l'américaine, c'est-à-dire équitablement et loyalement. » S'il en est ainsi (et c'est la pierre de touche du pragmatisme américain), c'est avant tout parce que Meany et les travailleurs américains sont persuadés — et en mesure d'étayer leur conviction par des chiffres — « qu'en dépit de ses lacunes le système américain de la libre entreprise a été beaucoup plus favorable aux travailleurs que n'importe lequel des autres systèmes sociaux qui se sont succédé dans l'histoire de l'humanité ».

III

Est-ce à dire que les syndicats penchent pour un libéralisme intégral? Pas le moins du monde. Georges Meany est un syndicaliste américain et les travailleurs de son pays sont aussi pragmatiques, aussi empiriques que lui. Avant la grande crise économique des années trente, les syndicats américains ne voulaient rien savoir d'une assurance-chômage parce qu'ils voyaient dans cette institution une atteinte à la liberté des travailleurs; ils considéraient les allocations de chômage comme une aumône indigne de l'ouvrier. En 1932, alors que la dépression battait son plein, un journal syndical écrivait encore que les travailleurs américains « vomissent » l'assurance-chômage! Mais au cours de la même année, le congrès de la Fédération du travail, cédant à la pression des circonstances, se prononçait en faveur de l'assurance-chômage obligatoire. Depuis lors, avec la collaboration des syndicats, les Etats-Unis ont créé une assurance-vieillesse; le développement des institutions de « sécurité sociale » figure en bonne place parmi les revendications du mouvement syndical. Ce dernier invite énergiquement le gouvernement central à créer une assurance-maladie; il appuie la politique de soutien des prix agricoles pratiquée par l'Etat, etc.

IV

Et le gouvernement? On sait que les gouvernements démocrates ont multiplié les interventions. La fameuse entreprise de la Tennessee-Valley a eu pour effet de planifier l'aménagement d'une immense région. Mais cette intervention de l'Etat a eu pour effet de permettre à d'innombrables citoyens de se créer une « nouvelle et libre existence ». Les partisans du « New Deal », que l'on accuse d'être les instruments d'une « socialisation larvée », sont fiers à juste titre de cette réalisation. En 1952, alors que le grand conflit qui avait éclaté dans l'industrie de l'acier avait créé — ce point est décisif — un « état *national* de nécessité », le président Truman n'a pas craint de décréter la mainmise de l'Etat sur cette industrie, mais tout en précisant que « cette mise sous tutelle doit prendre fin dès

le moment où les deux parties se seront *entendues librement*, ou encore où l'état de nécessité aura pris fin ». Dès ce moment, l'autorité judiciaire devait libérer les « commissaires » (receivers) de leur mandat et déterminer le montant des frais, qui devait être mis à la charge des deux parties. Pendant toute la durée du conflit, aucun fonctionnaire, aucun organe officiel des Etats-Unis n'avait le droit de faire, soit directement, soit indirectement, des recommandations en vue de liquider le conflit, à moins que ce ne fût dans le cadre des lois applicables en la matière.

Avant d'être élu président, et alors qu'il préconisait le retour à une plus grande liberté économique, Eisenhower a déclaré un jour: « Si tous les Américains aspirent à la sécurité, ils peuvent se rendre en prison; ils y trouveront une nourriture suffisante, un toit et un lit. » Néanmoins, loin de démanteler les institutions de la Sécurité sociale, le régime républicain les a, au contraire, développées. Certes, le régime de soutien des prix agricoles a été assoupli — conformément aux exigences d'un sain libéralisme — mais les mesures qu'il implique n'ont pas été abrogées. Celles qui visent à réglementer le marché d'un grand nombre de produits — ce qui équivaut à un large planisme agraire — remplissent encore d'innombrables pages du *Journal officiel*. Une grande partie des 10 000 fonctionnaires du Département fédéral de l'agriculture, des 13 000 fonctionnaires du Département du commerce et des 3000 collaborateurs du Ministère du travail s'occupent de problèmes de planification économique; mais leurs interventions ne portent que sur des solutions partielles, qui ne dépassent pas des secteurs limités. Ces interventions ne concourent pas à l'exécution d'un plan général. Il s'agit pour l'essentiel de simples tâches administratives, étrangères à toute conception idéologique ou doctrinale.

V

Le dirigisme, que l'on qualifie parfois de « socialisme larvé » ou de « capitalisme galoppant », se rapporte, comme son nom l'indique, à l'économie considérée dans son entier. Même lors de la plus bénigne des interventions, il convient de se demander si l'économie est encore libre en principe ou si elle est d'ores et déjà orientée vers le planisme. Lorsque l'Etat vise à exercer une influence sur l'économie *tout entière*, l'initiative privée a, d'entrée en jeu, moins de liberté de mouvement que si les interventions (mesures de nécessité, réglementations douanières, mesures propres à encourager l'exportation de produits déterminés, etc.) sont prises d'emblée en fonction de certains secteurs seulement.

Sur le terrain de l'économie considérée dans son ensemble, les interventions de l'Etat, dans la plupart des pays où l'économie est libre, se bornent à des mesures d'ordre monétaire ou touchant la

politique du crédit. C'est ce que l'on constate actuellement en Allemagne, où l'on tente de tempérer le phénomène de surexpansion économique pour éviter qu'il ne vire en crise. En mars 1956 encore, Erhard, le ministre de l'Economie publique, au cours d'une conférence prononcée à Zurich, avait exprimé ses craintes à l'égard des mesures restrictives en matière de crédit (relèvement du taux d'escompte, restrictions du crédit); il avait formulé l'espoir que les hommes sauront, sans intervention de l'Etat, faire preuve de mesure et de raison. Son appel n'a pas été entendu; Erhard a dû recourir aux restrictions de crédit, ce qui a déclenché de vives réactions des entrepreneurs, qui entendaient ne rien changer aux routines de la prospérité.

VI

Aux Etats-Unis, autre terre du « miracle économique », les choses se passent de la même manière. L'économie privée assimile à une épée à double tranchant, estime peu adéquates les manipulations en matière de crédit. Mais le gouvernement, ni personne, ne veut aller plus loin parce que les Etats-Unis sont acquis au libéralisme.

Il en est du libéralisme comme du péché. Il est humain de pécher, et l'on pèche partout. Il n'est pas un Etat à économie libérale où l'on ne pèche journellement contre le libéralisme. Il n'y a jamais eu de libéralisme intégral; aucun pays ne peut se passer d'un certain planisme. Il y a cependant une différence fondamentale entre partisans de l'économie libérale et les planistes; tandis que les premiers pèchent avec mauvaise conscience, les seconds font de ce péché une vertu...

Condition de la femme

La dixième session de la Commission de la Condition de la femme des Nations Unies s'est réunie du 19 au 29 mars 1956, à Genève. Dix-huit pays étaient représentés à cette session, ainsi que les représentants autorisés des organisations non gouvernementales.

Egalité de rémunération à travail égal

L'un des principaux points à l'ordre du jour était le débat sur le principe de l'égalité de rémunération à travail égal. Comme on le sait, l'Organisation internationale du travail a approuvé en 1951 une convention (N° 100) instituant ce principe.

Au cours des débats, on a souligné à plusieurs reprises que l'égalité de rémunération pour un travail égal revêt, pour la condition